

Programme de formation

Intitulé de la formation : BP JEPS APT

Public visé par la formation :

Cette action s'adresse à des jeunes ayant déjà de l'expérience dans l'encadrement sportif et l'animation sportive et qui ont un projet professionnel défini s'orientant sur l'encadrement sportif.

Pré-requis :

Avoir 18 ans, être titulaire du PSC1, avoir validé les TEP.

Objectifs de la formation :

- Être capable d'animer et de mener des actions de découvertes et d'initiation dans différentes disciplines.
- Être capable de mener et mettre en place un projet de développement pour la structure et l'évaluer.
- Être capable de participer au fonctionnement de la structure.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

Durée de la formation : 114 jours de formation soit 798 heures.

Dates de la formation : du 05/09/2022 au 27/10/2023

Lieu : Genae Ecully, 1 avenue du Bon Pasteur + tous lieux publics de pratique sportive externe

Modalités et délais d'accès :

Contact téléphonique, rdv physique possible

Dossier d'inscription à retourner un mois avant le début de la formation

Validation des TEP et tests de sélection

Type d'organisation :

- Lundi et mardi : en face à face de 9h à 17h.

Nombre de stagiaires prévus : 20.

Moyens humains et Intervenants :

- 1 coordinateur pédagogique
- 1 assistante de formation
- 8 formateurs
- 1 direction

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- 1 salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur au sein du club de Genae Ecully
- 1 accès continu au club de Genae Ecully
- Matériel pédagogique nécessaire à la formation
- La formation est personnalisée et rythmée par des temps collectifs et une réflexion individuelle
- Mise en œuvre d'une méthodologie structurée et expérimentée
- Garantir une déontologie et une confidentialité stricte par rapport aux éléments individuels apportés par le stagiaire tout au long de l'intervention
- Adapter la méthodologie aux besoins du stagiaire
- Construire les outils et process avec les personnes concernées par la formation
- Mise en œuvre d'une démarche participative avec les stagiaires

Description des modules :

Obtention des 4 Unités de compétences et validation par un jury final.

Module	Nombre d'heures	Dispositif d'évaluation
UC1 : COMMUNICATION, CARACTERISTIQUES DES PUBLICS, ENVIRONNEMENT	91	Dossier dactylographié et présentation orale comprenant un support multimédia.
UC2 : PROJET	91	Dossier dactylographié et présentation orale comprenant un support multimédia.
UC3 : ANIMATION	273	Animation + entretien
UC4 : TECHNIQUES SPECIFIQUES	224	Dossier + séance chorégraphiée + entretien
POSI, MSP	14	Entretien + animation
EVALUATIONS FORMATIVES + CERTIFICATIVES	98	Mise en situation selon les conditions des certifications

Evaluation et sanction de la formation :

Un questionnaire de satisfaction est envoyé à chacun des stagiaires ainsi qu'un autre questionnaire à chacun des responsables de structure. Un jury final se tiendra en fin de formation.

La formation sera sanctionnée par certification de réalisation de fin de formation ainsi que par un diplôme délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports : le BPJEPS APT

UNITE CAPITALISABLE 1

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

OI 1-1 1-1-1 1-1-2 1-1-3	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Adapter sa communication aux différents publics Produire des écrits professionnels Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1-2 1-2-1 1-2-2 1-2-3	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1-3 1-3-1 1-3-2 1-3-3	Contribuer au fonctionnement d'une structure Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure

UNITE CAPITALISABLE 2

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

OI 2-1 2-1-1 2-1-2 2-1-3	Concevoir un projet d'animation Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2 2-2-1 2-2-2 2-2-3	Conduire un projet d'animation Planifier les étapes de réalisation Animer une équipe dans le cadre du projet Procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3 2-3-1 2-3-2 2-3-3	Evaluer un projet d'animation Utiliser les outils d'évaluation adaptés Produire un bilan Identifier des perspectives d'évolution

UNITE CAPITALISABLE 3	
UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS »	
OI 3-1	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-1-1	Fixer les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation
3-1-2	Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle
3-1-3	Organiser la séance ou le cycle
OI 3-2	Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-2-1	Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs
3-2-2	Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle dans deux des trois familles d'activités
3-2-3	Adapter son action pédagogique
OI 3-3	Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
3-3-1	Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés
3-3-2	Évaluer son action
3-3-3	Évaluer la progression des pratiquants

UNITE CAPITALISABLE 4	
UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE.	
OI 4-1	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
4-1-1	Maîtriser les gestes techniques et les conduites professionnelles
4-1-2	Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage dans la troisième famille d'activités
4-1-3	Adapter les techniques en fonction des publics
OI 4-2	Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
4-2-1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline
4-2-2	Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique
4-2-3	Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risque
OI 4-3	Garantir des conditions de pratique en sécurité
4-3-1	Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité
4-3-2	Aménager la zone de pratique ou d'évolution
4-3-3	Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : action de formation par apprentissage

Passerelles-débouchés :

Le BPJEPS APT permet à son titulaire d'exercer le métier de d'éducateur sportif polyvalent. Les poursuites sont possibles en filière universitaire. Le titulaire d'un BPJEPS dispose également des équivalences des UC1 et UC2 sur un autre BPJEPS.

TARIF / DEVIS

Le BPJEPS APT étant un diplôme en alternance, plusieurs possibilités de financement existent : prise en charge OPCO (apprentissage et professionnalisation), Pôle Emploi, CPF, financement personnel. Un devis sera transmis sur demande

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre de son engagement éthique et responsable, LEARN&FIT étudie toutes les situations particulières des personnes souhaitant s'inscrire afin de faciliter leur participation. N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

Renseignement personnalisé : loic.dischamps@genaclub.com / 06 21 62 49 40